

Le chapitre consacré à l'éloquence de la chaire ou à la comparaison des orateurs profanes et des orateurs sacrés, offrait à l'écrivain un thème brillant, quoique plus d'une fois traité. Avouons qu'il a su le rajeunir par le cachet qu'il lui a donné, et un peu aussi par le point de vue sous lequel il l'a présenté.

A la voix du ministre de Dieu la conscience s'épouvante, le frisson court de veine en veine, le crime s'agenouille, le remords s'éveille. Le prédicateur, alors, se penchant du haut de la chaire, prend toutes ces âmes entre ses mains; il les effraie, il les rassure; il les réprime, et il les ramène. Il les entraîne tour à tour de la crainte à l'espérance, et de la vie au néant, et après les avoir rassemblées et confondues, il les suspend toutes comme des anneaux mystérieux à cette chaîne d'or qui unit la terre au ciel.

Clissons rapidement sur la partie — déjà éflénée dans le même livre — où Timon s'étudie à définir l'éloquence du barreau. Laissons-le exhaler de nouveau sa bile contre les avocats qui n'en peuvent mais, et qui lui rendent le bi-n pour le mal, sans étendre au jurisconsulte la solidarité des péchés du pamphlétaire.

Qu'est devenu, s'écrie-t-il, qu'est devenu le temps où les juges, levés à quatre heures du matin, couchés le soir à huit heures, allaient aux plaids montés sur des mules, à travers les rues fangeuses de la Cité? Ils ne sortaient du logis que pour juger ou pour prier. Aujourd'hui on ne rencontre sur les bateaux à vapeur et dans toutes les carrosses que des magistrats

solliciteurs, n familiarité de commis marchands. Jadis un juge blanchissait et mourait sous le même harnais. Aujourd'hui ce juge ne fait que postillonner et postuler. Il change de jugeries comme un officier de garnisons...

La Gazette des Tribunaux traitait ces jours derniers des devoirs des présidents de Cours d'assises et des officiers du ministère public. Il serait curieux de compléter ces enseignements si graves et si justes par la lecture des passages où Timon traite le même sujet, avec ses formes particulières de pensée et de langage; c'est une étude qui ne laisse pas d'avoir son prix, et c'est à regret que je me borne à en citer la conclusion tant soit peu suspecte, entre nous, de tildéur et de modérantisme politique :

Il y a une réforme plus urgente à faire que celle de la loi électorale; c'est la réforme de l'éloquence criminelle qui s'évertue et se pavane dans les actes d'accusation, les réquisitoires et les résumés.

Quant à la peinture que fait Timon des auditoires de Cours d'assises, ce dernier coup de pinceau, comme il l'appelle, j'ai quelque souvenir de l'avoir lu jadis dans ce journal, où elle fut avidement recherchée, tant à cause des effets papillonnants du style et de leur harmonieux rapport avec le sujet, que du rare mérite d'observation qui s'y révélait. Je me garderais donc bien d'en médire, et si ce travail accusé dans la manière une coquetterie pleine de recherche et de contrastes, je soutiens qu'elle est à sa place, et j'ai bien le droit de la justifier ici, en ayant fait si fréquemment justice ailleurs.

Devons-nous suivre encore notre auteur dans les entraînements plus ou moins excentriques où le conduit l'examen des innombrables variétés de l'éloquence? Que dirons nous, par exemple, de l'éloquence délibérative, ou de la comparaison des discuteurs et des discoureurs? Peu de choses, si ce n'est que dans les petites démocraties l'éloquence s'agit sur la place publique; que dans les États constitutionnels, elle siège à la tribune; que dans les monarchies tempérées, elle délibère avec le prince. — Ainsi son feu sacré ne s'éteint jamais, et lorsqu'il ne brille plus aux yeux du peuple, il se garde encore sous les cendres d'un autre foyer. Ce sont ces cendres que Timon a voulu interroger; ce sont les cendres, — hélas! le mot est malheureusement trop vrai! — ce sont les cendres de l'ancien Conseil d'Etat que son souffle a cherché à ranimer, en ressuscitant tour à tour, et pour un moment, devant nous, ces grandes figures qui jetèrent tant d'éclat sur l'enfancement des lois consulaires et impériales. Un mot, une touche, suffisent à les caractériser: Voici Tronchet, voici Merlin, voici Treilhart, et auprès d'eux, Réal, Thibaudau, Molé, de Gerando, Regnaud, Saint-Jean-d'Angely; puis Béranger, Cuvier, Allent, Allent dont le plus bel éloge est dans le culte presque filial avec lequel Timon a caressé ses traits; en fin Napo-

léon, les dominant tous de la supériorité de son intelligence comme de la hauteur de son pouvoir.

Souvenirs d'un passé déjà si lointain, éfacez-vous pour faire place à de nouveaux tableaux! Timon ne se p'ait-il pas aux changements à vue, et son livre, — qu'on me pardonne cette comparaison, à propos de tant de comparaisons — n'est-il pas une sorte de kaléidoscope où les combinaisons les plus inattendues fascinent comme à plaisir les yeux! Il s'agit à cette heure de l'éloquence en plein air, ou du tribun, rapproché de l'académicien, du clubiste et du parlementaire... Mais, avant de nous jeter dans cette rude mêlée, du milieu de laquelle s'aperçoit la fameuse Galerie des portraits, qu'on nous permette de reprendre un instant haleine!

UN AVOCAT-DÉPUTÉ.

OPÉRA-COMIQUE. — Aujourd'hui le Roi d'Yvetot, suivi de la première représentation de la reprise de Monsieur Deschalmereux, bouffonnerie de Carnaval, de Creusé-Delessier et Gavau.

— Ce soir, à l'Odéon, 15^e représentation de la Main droite et la Main gauche, toujours même succès, même affluence, mêmes transports d'enthousiasme. On ne sait où cette vogue inouïe s'arrêtera.

LIBRAIRIE. — Beaux-Arts. — Musique. — L'Annuaire général du Commerce pour 1843, ou Almanach des 500,000 adresses, que MM. Firmin Didot viennent de mettre en vente, est une véritable encyclopédie commerciale des plus utiles pour le développement du commerce et de l'industrie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Jamais, en aucun pays, on n'avait publié un aussi vaste répertoire de faits d'un intérêt aussi actuel et à un prix aussi modique. Il suffit d'interroger cet immense volume pour qu'il réponde à toutes les questions.

A cette époque d'une concurrence si active et où la multiplicité des produits en rend le placement de plus en plus difficile, chacun est forcé de connaître les endroits où, à Paris, dans les départements et dans les diverses localités de l'univers il peut vendre et acheter avec avantage.

Une table géographique et une table des matières, contenant près de cinquante mille indications, facilite toutes les recherches. Il serait trop long de détailler tout ce que renferme cet ouvrage, en tête duquel est placé le tarif complet des douanes françaises, celui de la Belgique et des douanes allemandes. Ce livre contient plus de 500,000 adresses et plus de un million de renseignements utiles au commerce et à l'industrie.

— Le Musée Philippin publie cette semaine une très bonne plaquette intitulée: Chicaneau, avocat stagiaire. On reconnaît dans cette bamboche la plume d'un homme qui connaît parfaitement les ennuis du stage.

— Le libraire Felix Loquin vient de publier Une Couronne en songe, un volume in-4^o illustré de 22 eaux fortes, par le fils d'un Girondin. Cette publication doit avoir autant de vogue que celle d'un Grogard dans une grange, par M. de Balzac, car il y a aussi dans cet ouvrage un vieux soldat de l'empire, et le Français ne se laissera jamais des souvenirs de gloire. (V. aux Annonces.)

M. Elzéar Blaze vient de publier un nouveau livre qui doit piquer la curiosité des naturalistes, des chasseurs et de toutes les personnes qui aiment les chiens. L'Histoire des chiens chez tous les peuples du monde, est le fruit de vingt années d'observations, d'études consciencieuses, de notes prises dans toutes les bibliothèques. L'auteur y passe en revue les événements historiques où le chien s'est trouvé mêlé, dont il fut souvent l'agent principal. Il dit pourquoi et comment le fien fut djeu en Egypte, roi en Ethiopie, astre dans les cieux, portier aux cafers, victime dans les sacrifices, employé aux sortilèges du moyen-âge, servant aux remèdes des charlatans, aux expériences des médecins, etc. M. Elzéar Blaze montre le chien ami de l'homme, et il le venge de tous les injustes proverbes qui circulent contre cet animal. (Voir aux Annonces.)

Commerce et industrie.

— La maison Rosset et compagnie, rue Vivienne 48, vient de traiter de tout l'assortiment de cachemires des Indes de Mme Helye-Pessonneaux qui se retire des affaires.

Avis divers.

SOCIÉTÉ DU BAZAR BONNE-NOUVELLE.

MM. les commissaires de surveillance de la Société du Bazar Bonne-Nouvelle, vu les articles 14, 20 et 26 des statuts et d'après leur avis unanime, convoquent une assemblée générale et extraordinaire des actionnaires de ladite société, pour le lundi, 30 janvier, à six heures du soir, au Bazar Bonne-Nouvelle, pour y statuer sur la démission du gérant actuel, procéder à son remplacement, et renouveler ou remplacer les membres du comité de surveillance.

Les actions au porteur doivent être auparavant déposées au bazar, entre les mains du collaborateur comptable chargé de délivrer un récépissé au propriétaire. Ce dépôt est de rigueur (art. 20) pour avoir droit de voter à l'assemblée.

— On désire pour une grande administration financière, approuvée par le gouvernement, des employés avec cautionnement garanti par un privilège. S'adresser à l'administration, rue Bourdaloue, 9.

Spectacles du 26 janvier.

- FRANÇAIS — Louis XI. ITALIEN — La Gazza. OPÉRA-COMIQUE — Le Roi Deschalmereux. ODEON — La Main droite. VAUDEVILLE — 1^{er} repr. de l'Extase. VARIÉTÉS — Les Mystères, les Alibi, Nuit aux soufflets, Chançonnettes, Vendetta. GYMNASÉ — Un Roman, 1^{er} repr. du Menue de la reine, Hôtel des Quatre-Nations. PALAIS-ROYAL — Charlotte, Péroline, Villa, Comtesse. PORTE-ST-MARTIN — Les Mille et Une Nuits. GAITÉ — La Sentinelle, Mlle de la Faille. AMBIGU — Les Dettes, Madeleine. CIRQUE — Le Prince Eugène, les Pêcheurs. COMTE — Un Père, une Czarine, les Pitules. FOLIES — L'Huissier, Eloï, la Chasse aux maris. DÉLAISSÉS — Science, Fanchon, une Femme, le Capoteron. PANTHEON — Mari prêt, Baisers, le Pied droit. CONCERT-VIVIANNE — Concert tous les soirs. Entrée: 1 fr.

L'AVOCAT STAGIAIRE, Texte par M. DES ORMES, 29 Dessins comiques par M. Ch. VERNIER, paraît dans la 33^e livraison du MUSÉE PHILIPPON.

CHEZ AUBERT et Comp., Éditeurs. PLACE DE LA BOURSE. Prix de la livraison: 50 centimes. — Prix de l'Album: 12 fr. pour Paris, 14 fr. pour les départements, franco.

ALMANACH GENERAL DE LA FRANCE ET DE L'ETRANGER, 1843. LE SEUL QUI DONNE LES ADRESSES DE PARIS PAR RUE ET PAR NUMÉRO DE MAISON. RENFERMANT PLUS DE 500,000 ADRESSES, RAISONS DE COMMERCE, RENSEIGNEMENTS ET ARTICLES DIVERS.

NETTOYAGE DE GANTS EN PAIRE, SAVON AU BEURRE DE CACAO, EAUX-BONNES NATURELLES, CASAUX, fermier des sources et entrepositaire. PASTILLES faites avec les principes extraits de l'EAU-BONNE.

Autre Boutique, Vente immobilière, D'UNE GRANDE PROPRIÉTÉ, Sociétés commerciales.

ADJUDICATIONS EN JUSTICE, VASTES TERRAINS, Tribunal de commerce, DÉCLARATIONS DE FAILLITES, CONCORDATS, TRIBUNAL DE COMMERCE, DÉCLARATIONS DE FAILLITES, CONCORDATS, TRIBUNAL DE COMMERCE, DÉCLARATIONS DE FAILLITES, CONCORDATS.